

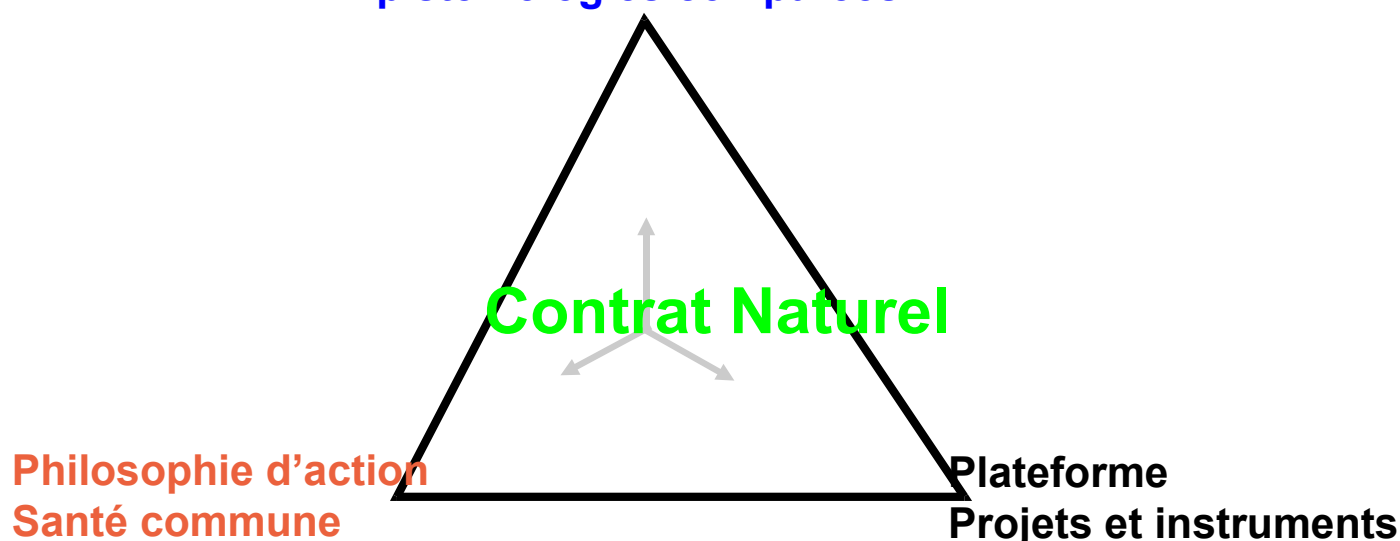
Fondation Michel Serres pour le Contrat Naturel – doc de travail

Comment faire société dorénavant ? Comment rendre les transformations à venir socialement juste et écologiquement responsables ? Pour appréhender la portée de nombreuses initiatives et propositions (par ex. les 66 propositions Hulot-Berger, le grand débat national ou le puzzle des Objectifs de Développement Durable) il y a d'abord besoin de les inscrire dans un récit. La Fondation propose à cet effet un récit, une philosophie de l'action et une méthode, l'ensemble faisant système (v. Diagramme). C'est une démarche à même de mettre en synergie les initiatives et expérimentations alternatives en cours et d'inspirer l'adhésion sociétale nécessaire à la généralisation du processus de transition.

Ainsi, le **Contrat Naturel** est le cadre de pensée d'une nouvelle coexistence avec la Terre et les vivants: *Nous dépendons de ce qui dépend de nous*, dit Michel Serres.

Le Contrat Naturel change notre compréhension des rapports au Monde et sa lecture engage à imaginer un partenariat, une « symbiose » avec la Terre. Cette symbiose constitue un changement de paradigme et définit une nouvelle conception et pratique de la santé. Une santé partagée, « commune » englobant nature-société-individus, outil inclusif au service de l'impératif démocratique et territorial d'un pacte social, écologique et solidaire.

Récit, Partenariat avec la Terre Epistémologies comparées



I. Une philosophie de l'action prête à l'emploi - la démarche santé commune

Le Contrat Naturel se déploie en philosophie de l'action par la démarche « santé commune »: la santé indissociable des gens, de la société, des milieux naturels. La santé est une valeur universelle, une condition préalable, un résultat et un indicateur de sociétés résilientes. Or, les inégalités en matière de santé publique sont d'abord d'ordre politique. C'est l'aboutissement de 10 années de travail pour étayer et structurer cette démarche. Elle

- englobe l'ensemble des questions socio-environnementales et en cela mobilise toutes les catégories sociales et concerne toutes les institutions publiques;
- s'appuie sur la preuve scientifique et la révolution numérique dans l'analyse exhaustive de l'état fonctionnel des entités socio-écologiques dans leur dynamique propre;

- mobilise l'ensemble des instruments politiques et juridiques qu'impliquent le pacte d'une transition écologique et solidaire, pour redéfinir les priorités sociétales et les politiques publiques d'attribution des moyens à y consacrer (en ce sens, les problématiques climat, énergie, biodiversité etc sont recadrées et sont appréhendées d'une manière inclusive);
- permet de se projeter sur le long terme et le transgénérationnel, avec le souci de l'adéquation entre les besoins vitaux de tous et la capacité de renouvellement de la nature;
- est à la fois un référentiel systémique de mise en cohérence du bien vivre dans les limites écologiques de la planète et un système de valeurs pour coexister dans le monde de demain.

Les défis majeurs que la démarche santé commune met en lumière sont la gestion responsable des communs et une allocation équitable des ressources vitales aux populations sans dégradation nette des milieux naturels. Autrement dit, l'approche inclusive des ressources (physiques, humaines, numériques, institutionnelles, financières etc) constitue la transposition la plus directe et opérationnelle de la santé commune sur le double plan, social et écologique.

Le contexte en France et à l'international dans lequel se déroule notre démarche est esquissé en Annexe.

II. Lyon, une référence potentielle en santé commune - compétences et ressources

Sont concernés l'Institut Mérieux, l'Institut de systèmes complexes (IXXI), l'Institut Michel Serres, le Centre Lascaux sur les Transitions (CELT) à Nantes, l'Institut de Droit de l'Environnement (IDE) Lyon 3, le réseau Capital Naturel, l'Association pour le Contrat Naturel (avec une section Jeunes) et les partenaires de ces entités.

Les projets / programmes suivants sont développés dans l'environnement lyonnais et en collaboration

- (1) Santé globale – Institut Mérieux
- (2) Alimentation et santé (aspects nutritionnels, démocratie alimentaire, ...) – Institut Michel Serres, CELT (projets conçus lors de programmes IUF et ERC)
- (3) Agriculture et nature (santé des écosystèmes) – IXXI, Institut de Droit de l'Environnement, INRIA Grenoble, EPFL
- (4) Santé (cohésion) sociale – CELT, Association Biovallée (Drôme), IXXI.

A deux pas de Genève, Lyon est également située à un carrefour de la santé globale pour de futures interactions (Institut de la santé globale à Genève, OMS, Global Fund, Sanofi,...)

Production des bases conceptuelles de la démarche santé commune (exemples en Annexe)

- recherches (depuis 2009) – publications, séminaires / conférences et projets
- formation (depuis 2000) - curricula, cours en ligne, publications Anthropocène
- société (depuis 2006) – projets étudiants et associations.

III. Originalité et opportunité du projet contrat naturel - santé commune

1. Notre démarche est systémique. Le projet s'est construit sur une alliance de type « living lab » entre sciences (de la nature, droit et politique, numérique) et expérimentations et savoirs de terrain. Il en résulte une recherche « impliquée » susceptible d'équilibrer le management par les nombres par la gouvernance par la loi et d'impulser le changement de politiques structurelles - sectorielles en politiques systémiques (v. Diagramme – la flèche indique la transformation de la gouvernance avec les enjeux de politiques publiques numériques, sociales et écologiques).

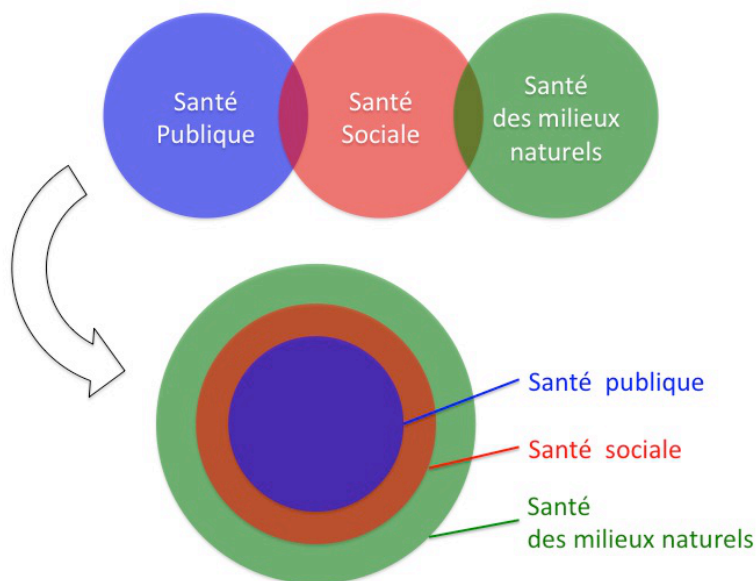
Ainsi en associant droits et devoirs individuels et collectifs, le projet vise à acter « le socle universel de protection sociale » pour garantir l'acceptabilité des nouvelles exigences et valeurs qu'il porte.

2. Un cadre conceptuel a été élaboré dans lequel peuvent se reconnaître une multitude d'initiatives alternatives opérant à différentes échelles territoriales.

3. Pour passer du concept de santé commune à des approches de terrain, le projet offre

- un environnement et un savoir-faire d'accompagnement (avec charte, contrats et outils de diagnostic assortis de protocoles et labels) qui ont été conçus pour laisser une grande latitude et liberté de réalisation sur le terrain;

- aux entreprises, assurances et investisseurs, la possibilité de mieux connaître et comprendre les enjeux et les environnements socio-écologiques dans lesquels ils opèrent, et d'intégrer cette transition dans leurs actions.



IV. Ambitions de la *Fondation Michel Serres pour le Contrat Naturel*

La Fondation vise à proposer de nouveaux liens entre nature et humanité, à partir de l'épure de contrat naturel argumentée par Michel Serres.

Cet objectif suppose bien entendu de faire bouger des lignes à toutes les échelles d'organisation sociale, depuis l'échelle internationale jusqu'à l'échelle locale. Une attention particulière sera accordée aux aspects de droit tout en évitant l'écueil qui affaiblit trop souvent les avancées du droit international en le présentant comme issu d'un modèle qui s'avère être chaque fois libéral et démocratique au sens occidental.

Pour ce faire, la Fondation a choisi d'agir d'abord aux échelles locales, en accompagnant, par tous moyens possibles, des initiatives, expériences, projets menés au niveau d'une communauté humaine infranationale caractérisant un bassin de vie : commune, ville, intercommunalité, métropole, département, province, région...

Pour les fondateurs et les mécènes, la Fondation ouvre un champ nouveau de réflexion et d'action, par delà des sentiers battus des agendas scientifiques, politiques et économiques actuels (tout en permettant de les éclairer). La fondation Michel Serres pour le Contrat Naturel a pour ambition de :

1. *Inspirer et accompagner des Projets - Initiatives Territoires*

Cela concerne des projets de toute ampleur, depuis l'organisation d'une cantine scolaire innovante jusqu'à un projet ambitieux couvrant l'ensemble des ressources naturelles d'une région, mais également des formations adaptées aux concepts, capital symbolique et valeurs portés par la Fondation.

Exemples :

- les initiatives des territoires-école (Biovallée, eau du bassin rennais, la communauté de commune de Douai, Mouans Sartoux, etc);
- scénarios de la santé commune (indicateurs intégrés et modélisation des futurs possibles / désirables)
- démocratie alimentaire, politiques publiques et politiques de la Terre;
- plateformes participatives et applications santé commune pour structurer les transitions écologiques (avec attention particulière réservée aux systèmes alimentaires et à la pollution globale);
- stimuler la parole et soutenir les projets santé commune des jeunes;
- atelier permanent « maison de la santé territoriale » et dynamique du patrimoine naturel en région.

2. *Mettre en place, en partant de l'existant, des Formations « santé commune » et épistémologie de l'Anthropocène* (pour décideurs, diplomates, organisations internationales, ONGs)

- ateliers et séminaires pour confronter les besoins des décideurs et des usagers avec les choix d'instruments juridiques et des outils techniques produits par la recherche.

3. Faire de Lyon l'amorce de la santé commune

- Mise en synergie des programmes existants par l'approche systémique de la santé commune (en commençant par consolider l'axe Lyon – Genève / Lausanne) ;
- Fédérer les initiatives et les expérimentations qui alimentent la démarche santé commune, oeuvrer en priorité pour le socle universel de protection sociale ;
- Imaginer la narrative santé commune pour les média (décroissance écologique, abeilles, ...) ;
- Amorcer des collaborations avec d'autres centres et réaliser des partenariats public-privé ;
- A moyen terme, promouvoir l'évolution du projet santé commune en un centre d'envergure internationale.

V. Une Fondation évolutive

L'objet, la symbolique et la démarche de la Fondation font d'elle un instrument d'anticipation et d'expérimentation de transformation sociétale.

La Fondation va ainsi capitaliser la recension de telles expériences ou projets, déjà menés à terme, en cours ou encore à l'état de conception, en les accompagnant par des appuis scientifiques, méthodologiques et/ou financiers.

Ces expériences accumulées ont un double but au sein de la Fondation.

D'une part, elles fourniront aux fondateurs ou partenaires de la Fondation un ensemble à partir duquel pourront être valorisés et menés des projets scientifiques (recherche fondamentale, recherche « impliquée » et d'action), eux-mêmes source d'enrichissement du socle conceptuel.

D'autre part, cette accumulation est destinée à rendre visible d'autres modèles de relation entre nature et humanité. Ces autres modèles pourront à la fois éclairer différentes approches possibles de la nature et de l'utilisation des ressources naturelles tant dans le présent que sur le long terme. Cette dynamique permettra d'assembler des leviers destinés à faire pression en faveur d'évolutions à l'échelle internationale. C'est pourquoi, la Fondation favorisera une politique de siège itinérant pour penser et organiser ses bilans périodiques là où les enjeux l'appellent - au Mali, en Haïti, au Costa Rica, en Chine.

Annexes (exemples; listes exhaustives disponibles)

Contexte en France et à l'international (exemples)

- * L'Assemblée nationale a adopté en 2015 la proposition de loi (n° 2285) visant à la prise en compte des nouveaux indicateurs de richesse dans la définition des politiques publiques.
- * Le Sénat a décidé en 2015 de produire le « Plan Ressources pour la France » (mis à jour tous les 5 ans). Le premier rapport (2017) se concentre sur les ressources biomasse, sols, minéraux.
- * Le programme 2018 du CNIG / IGN de géo-plateforme pour l'information géographique souveraine vise une description des territoires pour l'ensemble des ressources stratégiques (physiques, numériques, institutionnelles) en favorisant l'interopérabilité autour de grands projets numériques.
- * Des critères ESG - la prise en compte des risques écologiques (E), sociaux (S) et de gouvernance (G), sont proposés pour évaluer l'exercice de la responsabilité sociétale dans la mise en œuvre de bonnes pratiques en terme de développement durable.
- * La métropole Grand Lyon prépare, en lien avec l'OMS, l'émergence d'un pôle de santé mondiale par le renforcement du bureau de l'OMS à Lyon.
- * Lors des consultations locales du débat national et en préparation d'un nouveau contrat national, l'enquête CEVIPOF révèle deux thèmes largement prioritaires : l'éducation et la santé.

- * La santé commune: le concept correspondant de *planetary health* a été lancé par la *RockefellerFoundation* et la revue *The Lancet* en 2015.
- * Dans plusieurs pays, mais pas en France, il existe depuis 10-15 ans des centres para-universitaires (recherches et expertise sur les enjeux science et politique) dont l'approche holistique est la règle.
- * Plusieurs régions du monde ont décidé de donner des droits opposables à leur territoire (dernièrement, le lac Erie aux Etats-Unis).

Quelques références indicatives

Michel Serres, Le contrat naturel, 1990, réédité en 2018, éd. Le Pommier

Association pour le Contrat Naturel - <http://institutmichelserres.ens-lyon.fr/spip.php?article585>

Santé commune et ressources - Acunzo D, Escher G, Ottersen OP, Whittington J, Gillet Ph, Stenseth N, Negrutiu I (2018) Framing planetary health: Arguing for resource-centred science. *Lancet Planetary Health* 2: e101-e102 et <http://institutmichelserres.ens-lyon.fr/spip.php?article570>

Défis majeurs - Arguello Velazquez J, Negrutiu I (2019) Agriculture and global physico-chemical deregulation / disruption: planetary boundaries that challenge planetary health. *Lancet Planetary Health* 3 (2019) pp. e10-e11 (<https://www.thelancet.com/action/showPdf?pii=S2542-5196%2818%2930235-3>)

Démocratie alimentaire - « Penser une démocratie alimentaire /Thinking a food democracy», Collart Dutilleul F. et Bréger T. (dir.), éd. Inida, San José, Costa Rica, 504 p. open access: <http://f.hypotheses.org/wpcontent/blogs.dir/1874/files/2014/07/DemocratieAlimentaireVol2-24feb2014.pdf>; <http://institutmichelserres.ens-lyon.fr/spip.php?article446>

Dictionnaire juridique de la sécurité alimentaire dans le monde, Collart Dutilleul F et Bugnicourt JP, éd. Larcier 2013.

Dictionnaire juridique des transitions écologiques, 2018, Collart Dutilleul F et al, éditions Institut universitaire Varenne. <http://institutmichelserres.ens-lyon.fr/spip.php?article589>

Ressources - Negrutiu I, Salles JM (2013) Les ressources : le capital naturel évanescent et le défi démographique, In: Le développement durable à découvert. EdS A Euzen, L Eymard, F Gaill, CNRS Paris, pp68-69.

"Anthropocène à l'école de l'indiscipline" (2018) Ouvrage coordonné par Olivier Hamant, Patrick Degeorges, Stéphane Grumbach, Julie Le Gall et Ioan Negrutiu. <http://institutmichelserres.ens-lyon.fr/spip.php?article601>

Projets et séminaires recherches

- IXXI, ressources numériques et politiques publiques
- RDP, EVS, CBP et IXXI, santé écologique – comptabilité écosystémique
- programme LASCAUX, Nantes et Lyon et IDE Lyon3 (projets, ouvrages, séminaires)
- projets CELT, les transitions écologiques par la santé commune
- cycle annuel de séminaires réseau capital naturel (depuis 2015, à Lyon et Lausanne)
- évaluation intégrée des indicateurs de santé commune pour analyser le différentiel de vulnérabilité entre les systèmes sociaux et les systèmes naturels (réseau Capital Naturel)

Projets formations

- Anthropocene Curricula: Berlin HKW et ENS Lyon (depuis 2013)
- Science et société (ENS de Lyon (depuis 2000)
- le territoire-école Biovallée (depuis 2009)
- Ecole Urbaine de Lyon (depuis 2018)
- Séminaires et workshops (Conf. Mondiale des Humanités UNESCO 2017, Laboratoire Espace Cerveau à l'Institut d'Art Contemporain depuis 2017,...)

Projets société

- contribution sites PlanetInfo (Y Arthus Bertrand)
- transition écologique en Rhône-Alpes
- sondage ressources; géopolitique des ressources agro-alimentaires
- défis globaux
- Pollens (association)
- Controversciences (site diffusion connaissances scientifiques)
- inventaire indicateurs en santé commune
- ...